
L'incomplétude d'une région qui gagne ?

Forces et faiblesse de l'identité comme facteur de développement régional en Bretagne

Yann Fournis
Université du Québec à Rimouski

INTRODUCTION

Les acteurs d'inspiration culturelle sont les premiers à se mouvoir au XIX^e siècle, avant d'être rejoints au milieu du XX^e siècle par des acteurs plus politiques, qui eux-mêmes, sont quelque peu éclipsés par les entrepreneurs et autres opérateurs économiques dans les années 1990-2000.

La description des mobilisations régionales et régionalistes en Bretagne offre le tableau d'un jardin à l'anglaise qui fleurirait en toute saison. Chaque époque historique donne naissance à des mobilisations spécifiques, qui témoignent d'une réelle propension bretonne à l'action collective, même si sa diversité pourrait décourager toute appréciation d'ensemble. Les acteurs d'inspiration culturelle sont les premiers à se mouvoir au XIX^e siècle, avant d'être rejoints au milieu du XX^e siècle par des acteurs plus politiques, qui eux-mêmes, sont quelque peu éclipsés par les entrepreneurs et autres opérateurs économiques dans les années 1990-2000. Ces mobilisations sont autant de signes du pouvoir de l'identité régionale, catalyseur culturel d'une capacité collective, laquelle se révèle à

la fois durable et adaptative aux transformations du contexte général de la société bretonne. À partir d'une définition élargie de l'identité, en termes de projet collectif et de régulation territoriale, nous évoquerons les nombreuses analyses qui tentent d'expliquer l'essor des régionalismes en Europe depuis les années 1960. Deux pistes sont en particulier pertinentes pour mettre en valeur la configuration bretonne sur le moyen terme, tout en soulignant aussi les contradictions. Jusqu'à la fin des années 1970, la Bretagne est une expression forte du paradigme centre-périphérie : les mobilisations de certaines régions sont l'expression de tensions territoriales durables, liées à la construction des grands États d'Europe de l'Ouest.

Obsolète depuis le début des années 1980, ce cadre a notamment été remplacé par le néo-régionalisme, qui valorise le rôle des institutions politiques dans la mobilisation d'ensemble des territoires. Cette approche signe cependant une évolution fort peu évidente en Bretagne, où les rapports entre identité culturelle et facteurs politiques semblent plus complexes.

1. LA FORCE DES MOBILISATIONS DE L'IDENTITÉ RÉGIONALE EN BRETAGNE

La Bretagne a longtemps été cette région stigmatisée, considérée comme généralement pauvre, surtout rurale et largement réactionnaire.

L'existence d'une identité régionale en Bretagne relève de l'évidence. Le fonctionnement et les effets réels de cette identité sont en revanche

moins clairs. Pour saisir la construction politique et sociale d'un groupe régional, il semble fructueux d'observer comment l'identité régionale peut fournir des cadres qui facilitent la résolution des problèmes d'action collective, plutôt que de se concentrer sur les formes achevées du groupe¹. À cette aune, l'identité bretonne s'avère un facteur de mobilisation puissant.

1.1 Mobilisations culturelles et Réaction

La Bretagne a longtemps été cette région stigmatisée, considérée comme généralement pauvre, surtout rurale et largement réactionnaire. Si ce portrait est plus qu'à nuancer, il explique que la région soit l'une des premières concernées par les luttes de représentation quant à la Province en France. Elle secrète rapidement des mobilisations visant à résister symboliquement à cette stigmatisation impliquée par l'intégration nationale telle que promue par l'État français².

Le régionalisme naît donc en Bretagne sous une forme culturelle, pour affirmer l'existence d'une société spécifique, disposant d'une culture territoriale particulière (histoire, langue, tradition orale, religion) et d'une réalité politique propre (culture conservatrice et organisation sociale stable). Ce régionalisme réactionnaire, à dominante culturelle, trouvera quelques prolongements politiques peu convaincants mais aussi, et surtout, posera les premières fondations d'un réveil culturel de plus long terme. Après l'échec de la mobilisation politique du mouvement breton dans l'entre-deux-guerres, ce revival s'accélère, même s'il reste un temps confiné dans la marginalité.

Au sein de cercles celtiques, de Bagadoù et de groupes d'études, des militants associatifs entreprennent de valoriser la culture bretonne dans ses diverses dimensions, pour en faire une forme contemporaine d'expression politique, culturelle et sociale.

Au sein de cercles celtiques, de Bagadoù et de groupes d'études, des militants associatifs entreprennent de valoriser la culture bretonne dans ses diverses dimensions, pour en faire une forme contemporaine d'expression politique, culturelle et sociale. Cette œuvre trouve le succès en deux temps. D'abord, le succès dans les années 1970 trouve son origine dans une contestation de la domination politique et culturelle de l'État sur la société bretonne, dans une veine proche des Nouveaux Mouvements Sociaux. Ensuite, le succès se réalise dans les années 1990, sous la forme d'une affirmation plus apaisée de la réalité culturelle d'une région,

au point de frôler un apolitisme de très bon aloi dans un contexte global et multiculturel qu'exprime la *world music*. En ce sens, le dynamisme de la culture bretonne témoigne fort bien de la vivacité d'une identité régionale en bonne santé sachant qu'elle est loin de s'exprimer uniquement par son intermédiaire.

1.2 Mobilisations politiques et modernisation

Les Trente Glorieuses ont donné lieu à une profonde redéfinition du régionalisme breton, et plus précisément dans sa dimension politique. Tournant le dos à son conservatisme antérieur, celui-ci change de logique pour s'imposer comme l'une des contributions les plus puissantes au régionalisme fonctionnel de la France de l'après-guerre.

Les Trente Glorieuses ont donné lieu à une profonde redéfinition du régionalisme breton, et plus précisément dans sa dimension politique. Tournant le dos à son conservatisme antérieur, celui-ci change de logique pour s'imposer comme l'une des contributions les plus puissantes au régionalisme fonctionnel de la France de l'après-guerre³. L'initiative vient de la mobilisation d'acteurs politiques, ses élus locaux, et des « forces vives » régionales, c'est-à-dire les représentants des principaux intérêts économiques de la région. Rassemblés au sein du Comité d'Études et de Liaison des Intérêts Bretons, ces divers représentants anticipent puis se saisissent des instruments de l'État pour assurer l'intégration du territoire national (planification, régionalisation et aménagement du territoire). À partir du début des années 1950, ils négocient pied à pied l'équipement et le développement économique de la Bretagne avec les représentants de l'État. Ils obtiennent ainsi des mesures spectaculaires (Plan Routier Breton, implantation d'usines), qui font de la région l'une des plus belles réussites de l'aménagement du territoire à la française. Ce mécanisme finit certes par se gripper au fur et à mesure que l'intervention de l'État se rétracte du fait de la crise économique : ne bénéficiant plus de la priorité de l'État, les élus se démobilisent. Entretemps, la décentralisation puis l'europanisation sont venues prendre le relai, permettant

aux élus régionaux de continuer à coordonner à minima leurs stratégies de développement. Encouragés par le Conseil régional et ses politiques publiques, les élus bretons sont aussi parmi les premiers en France à se saisir des nouveaux dispositifs d'action territoriale (CPER, programmes Leader, mise en place des pays). En l'état actuel, la Bretagne n'a donc plus les capacités d'action qui ont fait son succès dans les années 1950-60. Cependant, elle est l'une des régions françaises où la place du Conseil régional est reconnue et où les dynamiques territoriales sont relativement bien organisées et encadrées par les acteurs publics.

1.3 Mobilisations économiques et internationalisation

Tandis que Citroën enclenche en Bretagne une dynamique productive nouvelle (juste-à-temps, lean production) en recourant à des sous-traitants de proximité, les industries électroniques s'appuient de plus en plus sur des *start-up* dont l'inventivité et la réactivité sont supérieures à celles des grands établissements publics et privés.

Une autre mobilisation économique est toutefois venue quelque peu relativiser la dimension politique du régionalisme breton : au fur et à mesure de l'ouverture de l'économie régionale à la globalisation des années 1980-90, les acteurs économiques se sont organisés pour prendre en charge ses nouveaux enjeux et y trouver des réponses collectives. Le renouvellement de l'économie bretonne a commencé dans les années 1950, lorsque la modernisation promue par l'État s'appuie sur les « forces vives » de la région, en particulier dans les secteurs industriel et agroalimentaire. Puis la crise économique, qui touche l'économie française à partir des années 1970, fragilise l'État bien plus que ces acteurs économiques, qui continuent leur croissance. Durant les années 1980, ces entreprises régionales font en effet l'apprentissage des conditions nouvelles de la concurrence internationale, qui valorise des produits plus qualitatifs et diversifiés, dont la production demande des modes d'organisation souple et collective⁴. Tandis que Citroën enclenche en Bretagne une dynamique productive

nouvelle (juste-à-temps, lean production) en recourant à des sous-traitants de proximité, les industries électroniques s'appuient de plus en plus sur des *start-up* dont l'inventivité et la réactivité sont supérieures à celles des grands établissements publics et privés. Du côté des industries agroalimentaires, les différences anciennes entre les grandes coopératives, les groupements de producteurs et les PME s'estompent pour donner naissance à un vaste tissu agroalimentaire régional, dont les acteurs sont de plus en plus conscients des impératifs d'augmentation de la valeur-ajoutée afin de valoriser leur production de masse traditionnelle. Cette effervescence débouche au début des années 1990 sur un paysage industriel breton très différent de ce qu'il était à peine vingt ans auparavant, et d'autant plus que les acteurs économiques tendent à s'organiser collectivement. Autour des grands établissements (Citroën, Crédit Mutuel), des réseaux de compétitivité s'organisent pour accroître l'expertise et les capacités des PME. Des associations, comme « Produit en Bretagne », se mettent aussi en place pour favoriser des regroupements d'acteurs issus de secteurs différents et les doter d'une force de frappe collective sur le marché régional (IAA, distributeurs, entreprises culturelles, etc.). Avec plus d'ambition encore, un noyau de leaders de PME du Centre-Bretagne porte un centre de réflexion patronal où convergent nombre de chefs d'entreprises bretons ou extérieurs afin de participer à des débats relatifs à l'économie régionale et internationale, sur fond d'un régionalisme économique diffus.

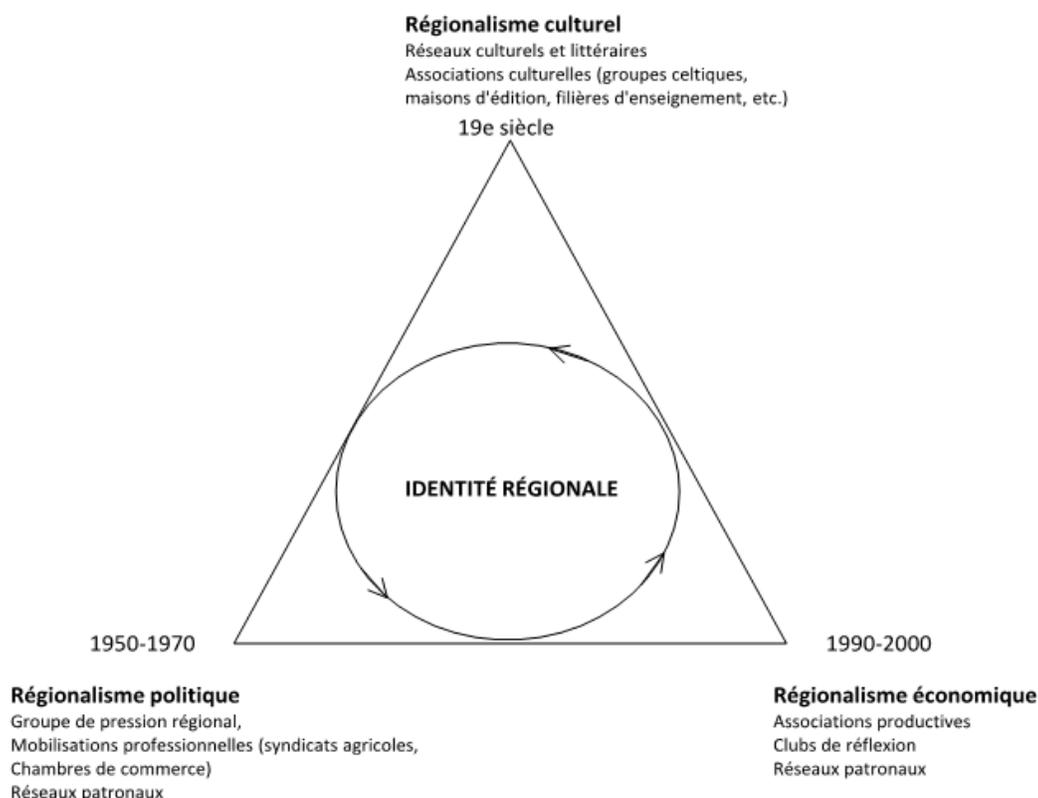
Autour des grands établissements (Citroën, Crédit Mutuel), des réseaux de compétitivité s'organisent pour accroître l'expertise et les capacités des PME. Des associations, comme « Produit en Bretagne », se mettent aussi en place pour favoriser des regroupements d'acteurs issus de secteurs différents et les doter d'une force de frappe collective sur le marché régional.

De prime abord, la diversité et la vivacité des mobilisations régionalistes font de la Bretagne une région assez remarquable, et en particulier en France où les cas similaires sont fort rares.

En bref, la Bretagne possède une identité régionale dynamique dont la mobilisation se métamorphose continuellement, suivant un modèle diachronique illustré à la figure 1.

Il reste néanmoins à comprendre ce qui signifie cette puissance de l'identité régionale dans le contexte politique et économique contemporain.

Figure 1 : Dynamique des mobilisations de l'identité régionale en Bretagne (perspective diachronique)



2. LA FAIBLESSE DE LA GOUVERNANCE RÉGIONALE SUITE AU RETRAIT DE L'ÉTAT FACE AU MARCHÉ

La seule existence d'une identité régionale ne préjuge pas de son rôle dans la dynamique d'ensemble d'un territoire, compte tenu d'un contexte politique et économique toujours spécifique (constitution des groupes sociaux, histoire du marché local et de l'intégration nationale). Pour certains auteurs, l'identité régionale ou urbaine doit être saisie comme un projet implicite ou explicite de certains acteurs locaux qui mènent une action collective. Ce projet assure des cadres d'interaction relativement stabilisés, qui impliquent des

ressources communes de référence, des investissements et la production de biens collectifs⁵. Interroger le rôle de l'identité revient en ce sens à questionner la capacité des acteurs régionaux à mettre en œuvre un projet qui englobe l'ensemble des régulations sur un territoire, pour se projeter dans un environnement politique et économique en pleine transformation. Plusieurs interprétations se proposent de comprendre la fonction territoriale de l'identité en Bretagne, avec néanmoins un succès inégal.

2.1 Le régionalisme européen au cœur des tensions centre-périphérie (1950-1970)

Pour les années 1970, Rokkan et Urwin⁶ développent le paradigme centre-périphérie en expliquant la persistance de mobilisations régionalistes en fonction des limites de la construction des États-Nations. Soulignant les décalages entre les processus militaire-administratif, économique et culturel de construction nationale, ces auteurs rappellent que la domination du centre sur la périphérie n'exclut pas la pérennité de tensions économiques et culturelles sur certains territoires. Ces tensions génèrent une contestation de la domination étatique, qui est elle-même influencée par les stratégies politiques de gestion du territoire privilégiées par les élites centrales (centralisation, fédéralisme, etc.).

Le régionalisme naît en vertu d'une double équation : s'il est d'abord une contestation politique des processus de construction nationale qui assurent à l'État un contrôle sur le territoire, il ne prend corps qu'en certains territoires périphériques caractérisés par une identité culturelle ou les « racines infrastructurales de l'identité » (langue, mythes, symboles, histoire, etc.).

Dès lors, le régionalisme naît en vertu d'une double équation : s'il est d'abord une contestation politique des processus de construction nationale qui assurent à l'État un contrôle sur le territoire, il ne prend corps qu'en certains territoires périphériques caractérisés par une identité culturelle ou les « racines infrastructurales de l'identité » (langue, mythes, symboles, histoire, etc.). Selon les ressources périphériques (territoriales, économiques, culturelles) et l'évolution du contexte européen, la région se consolide à partir de l'articulation entre les mobilisations politiques de cette identité et les réponses diverses accordées par les États centraux⁶.

Bien que ce cadre théorique soit fort ambitieux, puisque le régionalisme est censé mobiliser

l'ensemble d'un territoire face à l'État, la Bretagne correspond alors largement au cas de ces territoires qui se mobilisent politiquement pour défendre la périphérie. Certes, le produit des réformes institutionnelles de l'État et des mobilisations régionales n'a rien d'un cercle vertueux. Les grandes études sur le système politique local en France constatent même qu'un fossé sépare les mouvements sociaux des canaux réels du pouvoir périphérique, produisant un éclatement sans précédent des territoires concernés⁷. Mais, dans les années 1970, ces conclusions restent assez rassurantes quant au territoire régional. Malgré des limites, une articulation effective, même si centrifuge, se produit entre les mobilisations périphériques ascendantes et les réformes descendantes de l'État. Cette capacité d'intégration de l'ensemble des forces régionales explique que le régionalisme fasse de la Bretagne une expression remarquable de la catégorie des régions au cœur des tensions entre le centre et la périphérie⁸. Or, les décennies suivantes sont plus troublantes à cet égard.

2.2 Le régionalisme européen relancé par la globalisation et le retrait de l'État (1980-2000)

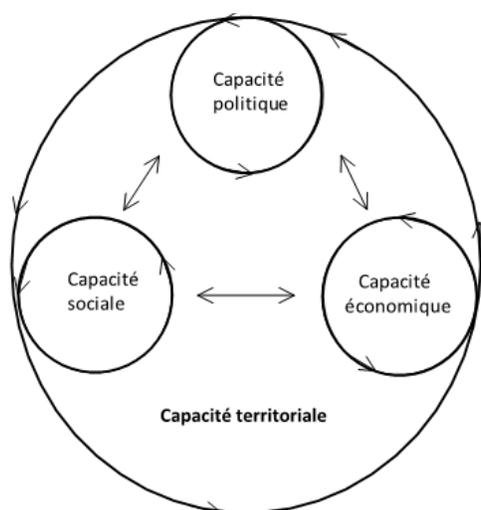
Dans les années 1980, l'éclatement du cadre centre-périphérie libère les énergies accumulées dans nombre de régions européennes. D'un côté, des pressions nouvelles érodent la souveraineté de l'État central par en haut (avec les changements économiques globaux et l'intégration européenne), en bas (avec l'affirmation d'identités sub-étatiques et l'émergence d'enjeux locaux nouveaux), tandis que lui-même peine à assurer son contrôle traditionnel sur la société (du fait de l'essor de nouvelles formes d'identité collective, du progrès du marché et de l'individualisme, etc.)⁹.

Parallèlement, un néo-régionalisme puissant s'affirme en Catalogne, en Écosse ou au Québec, etc., qui relance la construction nationale sous la forme d'une « capacité territoriale » unifiant la société régionale autour d'un projet collectif destiné à l'adapter au nouveau contexte international¹⁰. Dégagés de la

tutelle étatique, les territoires se saisissent du nouveau contexte politique, polycentrique, pour faire valoir leurs ressources spécifiques en se tournant directement vers le marché international¹¹. La capacité territoriale¹² est le produit de l'action combinée de la capacité politique, la capacité économique et de la capacité sociale conformément au cadre présenté à la figure 2. Cependant, en Bretagne, il ne se produit rien de comparable.

Un néo-régionalisme puissant s'affirme en Catalogne, en Écosse ou au Québec, etc., qui relance la construction nationale sous la forme d'une « capacité territoriale » unifiant la société régionale autour d'un projet collectif destiné à l'adapter au nouveau contexte international.

Figure 2 : Logiques marquantes des mobilisations convergeant vers la formation d'une capacité territoriale (perspective synchronique)



Certes, la faiblesse de la régionalisation en France est un facteur explicatif majeur : les institutions régionales font encore pâle figure par rapport à leurs homologues européennes, à la fois en termes d'espace public, d'institution et de politiques publiques. Encore les progrès récents de la régionalisation restent-ils sensibles : la région est l'une des grandes gagnantes de la décentralisation, qui l'aligne sur le statut général des collectivités locales et lui confère les compétences parmi les plus stratégiques pour le développement des territoires (contrats de plan État-région, compétences économiques, etc.). Aussi, les observateurs ne manquent-ils pas de souligner tout le potentiel de l'échelon régional : site expérimental des changements d'échelle du politique, la région a pu être analysée comme leader de stratégies de renouvellement de l'action publique, d'adaptation à l'internationalisation économique ou à ses nouveaux enjeux¹³ (ce que certains évoquent en termes d'« Europe des Régions »). Toutefois, au-delà des réelles limites du cadre juridique, toutes ces opportunités sont assez peu exploitées en Bretagne.

lisation économique ou à ses nouveaux enjeux¹³ (ce que certains évoquent en termes d'« Europe des Régions »). Toutefois, au-delà des réelles limites du cadre juridique, toutes ces opportunités sont assez peu exploitées en Bretagne.

2.3 Un territoire breton en voie d'éclatement

Si l'on tourne le regard vers les dynamiques ascendantes présentes sur le territoire régional, il semble bien que la configuration politique semble sérieusement condamner une affirmation régionale vigoureuse : le schéma idéal-typique d'une convergence des différentes logiques territoriales en faveur d'une capacité territoriale globale met en valeur les tendances centrifuges observables au sein du territoire en Bretagne, considéré comme un type-réel. Les mobilisations régionalistes antérieures continuent sans doute à produire des effets ici ou là. Le passé du

Comité d'Études et de Liaison des Intérêts Bretons explique l'unité des élites politiques régionales sur certains enjeux, qui limite en Bretagne l'éclatement des territoires locaux de France¹⁴. De même, la force du mouvement politique et culturel breton contrarie en partie le sous-développement chronique des contre-pouvoirs locaux dans la décentralisation française. Enfin, le dynamisme de certains réseaux patronaux régionaux contraste avec la faiblesse générale d'une organisation locale ou régionale de l'économie en France¹⁵. Pour autant, si l'on jauge la Bretagne contemporaine à l'étalon de la trajectoire des territoires qui lui étaient comparables jusqu'aux années 1970 (Pays Basque, Catalogne, etc.), le contraste est saisissant. D'un côté, la faiblesse des institutions régionales n'est guère compensée par le champ politique qui les entoure. L'absence de régionalisation au sein des partis politiques nationaux et l'incapacité durable des partis régionalistes à mobiliser au sein de la population obèrent l'émergence d'un espace public régional. Le débat régional est ainsi réduit aux proportions plus modestes d'une déclinaison de l'espace national, laquelle est sensibilisée à certains enjeux régionaux. D'un autre côté, le dynamisme incontestable du mouvement culturel breton pour animer une vie culturelle régionale cache mal l'effondrement de

la culture régionale comme « culture sociétale », apte à rassembler l'ensemble du spectre des activités sociales présentes sur un territoire¹⁶.

Ce diagnostic rejoint les interrogations sur l'émergence d'une gouvernance régionale ou la constitution d'équilibres institutionnels suffisamment stables pour produire de l'ordre dans un environnement où les incertitudes, incohérences et contradictions remplacent l'homogénéité du cadre centre-périphérie. Or, pour la Bretagne, le constat est inquiétant : le territoire des années 1950, unifié par la mobilisation de ses élites face à l'État dans le cadre des rapports centre-périphérie, a fait place à un processus de fragmentation territoriale, où les instruments de coordination territoriale mis en place par la région (plan régional, politiques publiques territoriales et sectorielles) sont nécessairement subsidiaires, voire marginaux, face à la multiplicité des actions et équilibres locaux et sectoriels. Malgré le dynamisme réel de l'intervention régionale, l'on cherchera vainement des politiques publiques en mesure de résorber pleinement les tensions structurelles du territoire breton : l'éclatement de l'économie régionale, le déclin de la langue ou les concurrences entre collectivités et élus locaux. En ce sens, l'effet magique de l'identité bretonne se laisse quelque peu désirer.

CONCLUSION

L'articulation des mobilisations culturelles, politiques et économiques jusqu'aux années 1970, justifie que la Bretagne apparaisse à cette époque comme l'un des cas les plus dynamiques du régionalisme en Europe. Or, les décennies 1980-1990 sont cruelles : l'identité bretonne n'empêche pas que la région semble devoir disparaître inéluctablement de la carte européenne des régionalismes qui comptent.

Si la seule description des dynamiques régionales en Bretagne depuis 1945 pousse à l'optimisme, leur interprétation au regard des transformations de l'ensemble des régions européennes est plus ambivalente. Les cadres

d'analyse les plus couramment utilisés pour comprendre le régionalisme en Bretagne, efficaces dans les années 1970, s'avèrent difficilement applicables actuellement, sans être remplacés par les théories les plus récentes, qui achoppent sur la qualification exacte de la question bretonne contemporaine. L'articulation des mobilisations culturelles, politiques et économiques jusqu'aux années 1970, justifie que la Bretagne apparaisse à cette époque comme l'un des cas les plus dynamiques du régionalisme en Europe. Or, les décennies 1980-1990 sont cruelles : l'identité bretonne n'empêche pas que la région semble devoir disparaître inéluctablement de la carte européenne des régionalismes qui comptent. Alors que le retrait de l'État face à la con-

jonction de l'eupéanisation et de la décentralisation relance la régionalisation en Espagne, au Royaume-Uni ou en Italie, la Bretagne est un symbole fort de ces régions françaises qui restent sur le bord de la route. Le régionalisme semble y faire du surplace, tandis qu'il progresse partout ailleurs en Europe : ici, nulle trace de cette recomposition du monde politique autour de l'échelon régional, qui donne naissance au « néo-régionalisme ». Et pourtant, l'on ne peut guère conclure au pur alignement de la Bretagne sur les régions françaises, tant les signes ne manquent pas d'une dynamique territoriale originale – centrifuge¹⁷. ■

Alors que le retrait de l'État face à la conjonction de l'eupéanisation et de la décentralisation relance la régionalisation en Espagne, au Royaume-Uni ou en Italie, la Bretagne est un symbole fort de ces régions françaises qui restent sur le bord de la route.

BIBLIOGRAPHIE

- ¹ Maiz R. (2001) : « Nationalism and Political Mobilization : A Multidimensional Analysis of Nation-Building », Reborado, González X. M. (coord.), *Emicidade e nacionalismo*, Simposio Internacional de Antropoloxía (abril de 2000), Santiago de Compostela, consello da cultura galega.
- ² Bourdieu P. (1980) : « L'identité et la représentation. Eléments pour une réflexion critique sur l'identité de région », Actes de la Recherche en Sciences Sociales n° 35.
- ³ Grémion P. (1976) : Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français, Paris : Le Seuil.
- ⁴ Veltz P. (1996) : Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel, Paris : PUF.
- ⁵ Bagnasco A., Le Galès P. (2000) : Cities in contemporary Europe, Cambridge: Cambridge University Press.
- ⁶ Rokkan S., Urwin D. (ed). (1983) : Economy, Territory, Identity. Politics of West European Peripheries, Londres : Sage Publications.

- ⁷ Grémion P. (1980) : « Crispation et déclin du jacobinisme », Mendras, H. (éd.) : La sagesse et le désordre. France 1980, Paris : Gallimard.
- ⁸ Berger S. (1977) « Bretons and Jacobins : Reflections on French regional ethnicity », Esman (Milton J.) (ed.) : Ethnic conflict in the Western World, New York and London : Cornell University Press.
- ⁹ Keating M. (1996) : Nations Against the State : The New Politics of Nationalism in Quebec, Catalonia and Scotland, Londres : MacMillan.
- ¹⁰ Keating M. (1992) : « Regional Autonomy in the Changing State Order : A Framework for Analysis », Regional Politics and Policy, vol. 2, n° 3.
- ¹¹ Balme R. (1996) : « Pourquoi le gouvernement change-t-il d'échelle? », Balme R. (dir.) : Les politiques du néo-régionalisme, Paris : Economica.
- ¹² Keating M. (1992) : « Regional Autonomy in the Changing State Order : A Framework for Analysis », Regional Politics and Policy, vol. 2, n° 3, p. 45-61. Dans ce texte, l'auteur distingue trois sortes de capacités régionales : la capacité de mobilisation politique, la capacité de mobilisation économique et la capacité de mobilisation sociale, pour en dégager une éventuelle capacité territoriale. Ce cadre intellectuel a été amplement critiqué pour offrir un cercle vertueux qui pourrait être normatif ou simplificateur ; sans nous positionner ici, nous l'utilisons uniquement comme un type idéal, très simplifié sous la forme d'un schéma heuristique, pour mieux mettre en valeur le type réel offert par le cas breton.
- ¹³ Benko G., Lipietz A. (1992) : Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Paris : PUF.
- ¹⁴ Pasquier R. (2004) : La capacité politique des régions : une comparaison France-Espagne, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- ¹⁵ Ganne B. (1992) : « Place et évolution des systèmes industriels locaux en France : économique politique d'une transformation », Benko G., Lipietz A. : Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Paris : PUF.
- ¹⁶ Dieckhoff A. (2000) : La nation dans tous ses États, Paris : Flammarion, p. 125.
- ¹⁷ Fournis Y. (2006) : Les régionalismes en Bretagne : la région et l'État (1950-2000), Bruxelles : Peter Lang